

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 4 FÉVRIER 2022

Nantes Métropole s'engage dans une stratégie « Territoire zéro pollution plastique »

Le Conseil métropolitain s'engage dans la lutte contre la pollution plastique à l'échelle du territoire métropolitain. L'enjeu pour la Métropole, qui a déjà lancé plusieurs actions en ce sens, est d'amplifier les démarches engagées en les inscrivant dans une stratégie globale de lutte contre la pollution plastique. Dans ce cadre, elle travaille en partenariat avec le WWF et pose des axes stratégiques pour un futur plan d'actions « Territoire zéro pollution plastique ».

Dans le cadre de sa démarche de lutte contre la pollution plastique terrestre et maritime, le fonds mondial pour la nature (WWF¹) invite les territoires volontaires à s'engager dans une démarche exemplaire en la matière, visant à la fois à réduire à la source l'utilisation du plastique et à améliorer les filières de collecte et de recyclage.

C'est ainsi que WWF France s'est rapproché de Nantes Métropole pour mettre en valeur, partager et enrichir la démarche volontariste du territoire métropolitain. Leurs échanges ont permis d'alimenter, de nourrir l'ambition et l'ampleur du projet, s'appuyant sur les connaissances et les retours d'expériences de WWF.

« Le plastique a envahi notre quotidien, la lutte contre la pollution du plastique est un chantier complexe absolument nécessaire pour notre territoire. Cette mobilisation croise de nombreux sujets majeurs liés au cycle de vie du plastique : la santé, la biodiversité, la pollution, la commande publique, l'état de nos fleuves et rivières et son impact sur la faune et flore marine. Si chacun peut participer à son niveau en réduisant la consommation de plastique et le recycler, la réduction à la source de la production de plastique est une priorité. Nantes métropole prend sa part et comme à notre habitude nous comptons sur l'animation de cette dynamique avec les acteurs locaux au cœur de cette démarche » témoigne Mahel Coppey, vice-présidente de Nantes Métropole en charge des déchets, de l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire.

Dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie métropolitaine « Zéro Pollution Plastique », Nantes Métropole propose de travailler sur les axes stratégiques suivants :

- la mise en œuvre de projets innovants prioritairement orientés vers la réduction à la source de l'usage du plastique ;
- la gestion aval des flux plastiques visant à préserver le cycle de l'eau et la biodiversité, améliorer la collecte, le recyclage et la valorisation des déchets ;
- l'animation territoriale pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes ;
- l'exemplarité de la collectivité ;
- la connaissance et la qualification de la pollution plastique à l'échelle du territoire métropolitain.

Le plan d'actions, qui sera finalisé fin 2022, détaillera les mesures clés de la stratégie. Chaque mesure précisera le périmètre d'intervention, les politiques publiques déployées, les acteurs à mobiliser, les moyens à mettre en œuvre, les échéances et les indicateurs d'évaluation.

Une réduction du plastique à la source déjà amorcée

De nombreux engagements pris par la Métropole s'inscrivent déjà dans une volonté affirmée de transformation sociétale et de transition vers un modèle de développement plus durable et plus respectueux de l'environnement, en réponse aux nouveaux défis climatiques, écologiques et sanitaires.

¹ Organisation indépendante, le WWF œuvre à freiner la dégradation de l'environnement naturel de la planète et à construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature.

Consciente de ces nombreux défis, Nantes Métropole veut tendre vers une réduction à la source des plastiques et lutter contre la pollution plastique.

Les pollutions plastiques impactent les milieux naturels, la biodiversité, les paysages et la santé humaine et participent au changement climatique, chaque étape du cycle de vie des plastiques émettant des gaz à effets de serre.

Dans un contexte d'utilisation croissante du plastique et de la prise de conscience des dangers et de la pollution induite, la gestion de ce flux polluant et sa réduction à la source se sont imposées comme des défis majeurs pour les politiques publiques. Cette prise de conscience s'est accompagnée du déploiement de réglementations au niveau européen et national. Elle est complétée par des travaux de recherche scientifique sur le sujet.

Le sujet du Zéro plastique n'est pas un sujet nouveau pour la métropole.

Le Plan Climat - Air - Énergie Territorial (PCAET) de 2018 et le rapport de développement durable de la Métropole récemment adoptés fin 2021, rappellent les enjeux liés aux pollutions plastiques.

Le zéro plastique constitue un des 16 chantiers prioritaires pour l'amorce d'un développement économique durable mis en place à l'issue du 1^{er} confinement.

La feuille de route « économie circulaire - économie sociale et solidaire, déchets » rappelle l'engagement de la collectivité à déployer un plan d'action sur les plastiques, en activant les leviers de la prévention, de la communication, des dispositifs de collecte et de tri, de la commande publique et des filières de valorisation.

Des initiatives sont d'ores et déjà mises en œuvre sur le territoire :

- la charte des achats publics de la Métropole ;
- l'accompagnement à l'accès aux alternatives au plastique à usage unique : vaisselle réutilisable sur événement (en lien avec les associations Reeve, Connexions, Aremacs), soutien au projet Boîtes Nomades par Nantes Métropole et la Chambre des Métiers ;
- la participation au chantier « Zéro plastique » de l'association des Dirigeants Responsables de l'Ouest (DRO) - objectif de diminution des plastiques dans les usages et process de production ;
- la mise en place de nouvelles filières de tri en déchetteries, avec l'appui de Valorplast ;
- l'extension des consignes de tri des plastiques avec une communication en porte à porte jusqu'en mars 2021 ; elle est effective partout dans la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2021. Sans attendre l'obligation nationale qui prendra effet en 2022, Nantes Métropole s'est engagée dans l'extension des consignes de tri. Elle permet une simplification du geste de tri par les usagers, puisque dorénavant tous les emballages en plastique se trient : en plus des bouteilles et flacons plastiques, qui se trient depuis longtemps, les usagers pourront trier leurs pots, barquettes et films plastiques.
- le financement du projet de recherche Plasti-nium de l'Université Gustave Eiffel.



En complément, certaines communes du territoire se sont engagées dans la lutte contre les pollutions plastiques par la signature des chartes « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » et « Rivières et Fleuves sans plastique », comme, par exemple, la ville de Nantes.

L'info en plus : en mars 2021, la Ville de Nantes et Nantes Métropole ont mis en place un nouveau plan d'action « réduire l'envol des déchets plastiques » sur le marché de la Petite Hollande. Elles ont équipé les commerçants du marché de la Petite Hollande de kits de corbeilles à installer sur leurs stands. A l'issue de la phase de distribution et d'information, en cas de non-respect de cette nouvelle mesure sur le marché de la Petite Hollande, des sanctions pourront être prises.